

L'enveloppe au niveau groupe est désormais connue :

**1,9 % AG/AI**

**0,1% égalité professionnel**

**7€ de valeur du point d'ancienneté**



## Propositions **CFDT SEEF**

### Répartition de l'enveloppe salariale

- Mise en place d'un talon de 60 € pour l'ensemble des salariés, sans distinction de rémunération.
- Affectation du reste de l'enveloppe en Augmentations Individuelles (AI).
- Intégration dans l'enveloppe globale du 0,1 % dédié à l'égalité professionnelle, au regard du nombre de salariés concernés l'an dernier.

### Mesures annexes

- Augmentation de la prise en charge employeur sur la mutuelle d'entreprises.
- Versement de la prime d'assiduité tous les deux mois pour un montant de 40 €.
- Revalorisation des primes, titres-restaurants, etc., au plafond maximum URSSAF.
- Majoration de 15 % de la prime de télétravail.

### La **CFDT** demande la création de primes

- Prime de vacances de 250 €.
- Prime de Noël de 250 €.
- Prime condition de travail dans le « froid » pour les salariés travaillant régulièrement en extérieur.

### Médailles du Travail

- Création d'une médaille du travail supplémentaire à 25 ans, dotée d'un montant de 950 €.
- Revalorisation de 200 € de l'ensemble des médailles du travail existantes.

### Mobilité durable et transition écologique

- La mise en place de bornes électriques pour vélos dans le local dédié.
- L'ouverture de négociations concernant une aide à l'achat de véhicules moins polluants.

Le groupe ayant fixé des objectifs ambitieux en matière de décarbonation, la **CFDT** insiste sur le fait que les salariés doivent être accompagnés pour contribuer à ces ambitions, d'autant plus que beaucoup résident loin des grandes agglomérations ou disposent de revenus limités du fait des politiques salariales actuelles.

La **CFDT** constate que le groupe accompagne ses fournisseurs dans leur décarbonisation, nous aimerions que cet accompagnement se fasse aussi pour ses collaborateurs.

La **CFDT** souhaite que le site de Mâcon devienne précurseur et force de proposition dans l'élaboration de mesures concrètes répondant à ces enjeux, ouverts depuis plusieurs années.

## A LA SUITE DE LA REUNION DU 19/01

### La direction propose :

**Pour les non-cadres 0,9% en AG, 1% en AI**

**Pour les cadres 1,9% d'AI** (Augmentation Individuelle)

Concernant les **mesures annexes**, la direction nous a indiqué que **beaucoup ne seront pas reprises**. Aucune **proposition de la direction sur les mesures annexes ni piste de travail** présenté à ce stade.

**Prochaine réunion  
vendredi 23 janvier**

